

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

Décision du 4 juillet 2023 **portant nomination des représentants du personnel amenés à siéger en conseil médical** **ministériel**

NOR : **TREK2318492S**

(Texte non paru au journal officiel)

Le directeur des ressources humaines,

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 relatif aux médecins agréés, aux comités médicaux et commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des fonctionnaires modifié par le décret n°2022-353 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2020-1541 du 09/12/20 modifiant le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire ;

Vu la réunion du comité social d'administration centrale du 28 juin 2023 au cours de laquelle s'est déroulée l'opération électorale,

Décide :

Article 1^{er} :

Sont nommés en qualité de représentants du personnel amenés à siéger en conseil médical ministériel, conformément aux votes des représentants du personnel élus du comité social d'administration centrale, les fonctionnaires listés ci-après :

1. Céline BARBÉ
2. Emmanuelle DORMOND
3. Yoann MARSANNE
4. Jacques GIRAL
5. Charles VALLÉE
6. Christophe RAFENBERG
7. Bruno JOSNIN
8. Dominique CITRON
9. Marion GIBERT
10. Annaïck LE
11. Charles-Henri De BARSAC
12. Zéhir KOLLI
13. Antoine De PINS
14. Marie-Hélène BERTIEUX
15. Pascal PASTURAL

Article 2 :

Ces représentants du personnel sont élus pour la durée du mandat du comité social d'administration centrale.

Il est fait appel, selon l'ordre de la liste déterminé à l'article 1, à deux de ces représentants du personnel pour siéger en séance du conseil médical ministériel.

Article 3 :

Le Directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin Officiel* des ministères de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de la Mer.

Fait le 4 juillet 2023

Le directeur des ressources humaines

signé

Jacques CLÉMENT